

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE
LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE**

**PROJET DE GESTION DURABLE DES
RESSOURCES NATURELLES, D'EQUIPEMENT
COMMUNAL ET DE STRUCTURATION DES
PRODUCTEURS RURAUX.**

PROGRES



ADDITIF N°1 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON)

AAO N° : 03/CPMP/PROGRES/2025

Relatif à l'appel d'offres national ouvert : Travaux de renforcement et de consolidation de 08 digues collectives en terre dans la zone d'intervention de PROGRES, Phase II du Programme d'aménagement 2025

Référence DAON N° : 03/CPMP/PROGRES/2025

Objet : le présent additif a pour objet le changement des points suivants :

Item	Disposition initiale	Modifications apportées				
8	<p>Les exigences en matière de qualification sont détaillées dans la section III du DAON, dont, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir un certificat de qualification et de classification de Bar/Bas 2 ▪ Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen de travaux, certifié par un expert-comptable agréé, durant les cinq dernières années, d'un montant équivalent, par lot, à 30 000 000 MRU ou son équivalent en monnaies librement convertibles. En cas de groupement, le chef de file doit répondre à 50 % de ce critère. ▪ Avoir réalisé avec succès, en tant qu'entreprise principale, au moins deux (02) projets de nature, de complexité technique et financière similaires en volume et en nature durant les cinq (05) dernières années. Les expériences non attestées par un maître d'ouvrage public ou parapublic ne seront pas prises en considération. ▪ Disposer du personnel et matériel, nécessaires pour l'exécution des travaux (voir critères de qualification) ▪ Fournir une attestation bancaire justifiant que le candidat dispose d'une capacité d'autofinancement par lot, tel qu'indiqué dans le tableau suivant : <table border="1" data-bbox="204 958 874 1070"> <thead> <tr> <th>Capacité d'autofinancement exigée</th> <th>Monnaie</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>6 000 000 MRU</td> <td>Ou son équivalent en monnaies librement convertibles</td> </tr> </tbody> </table>	Capacité d'autofinancement exigée	Monnaie	6 000 000 MRU	Ou son équivalent en monnaies librement convertibles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir un certificat de qualification et de classification de Bar/Bas 2 ou Bar 1 <p>Les autres dispositions restent inchangées</p>
Capacité d'autofinancement exigée	Monnaie					
6 000 000 MRU	Ou son équivalent en monnaies librement convertibles					
10	<p>Une visite des lieux groupée sera organisée par l'Unité de Gestion de Programme Mauritanie-FIDA une seule fois, le 08/09/2025 suivant un calendrier arrêté 48 heures avant cette date. Le lieu de départ de la visite est l'antenne de PROGRES de Kiffa. Cette visite est obligatoire pour l'ensemble des candidats à la soumission au présent DAO. L'attestation de cette visite qui sera remise à chaque participant doit être déposée dans l'offre technique du soumissionnaire. Les coûts liés à la visite des lieux sont à la charge du soumissionnaire.</p>	<p>Une visite des lieux groupée sera organisée par l'Unité de Gestion du Programme Mauritanie-FIDA une seule fois, le 15/09/2025. Le lieu de départ de la visite est l'antenne de PROGRES de Kiffa à partir de 09h30mn. Cette visite est obligatoire pour l'ensemble des candidats à la soumission au présent DAO. L'attestation de cette visite qui sera remise à chaque participant doit être déposée dans l'offre technique du soumissionnaire. Les coûts liés à la visite des lieux sont à la charge du soumissionnaire. Pour tout renseignement, contacter les numéros de téléphone suivants : (00222) 49 00 09 41/49 00 00 78/22 93 92 91</p>				
11	<p>Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées sous plis fermés à l'adresse ci-dessus indiquée, au plus tard le 22 septembre 2025 à 12 heures et 00 minutes TU. Les offres seront ouvertes, le 22 septembre 2025 à 12 heures 15 min TU, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-dessus.</p>	<p>Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées sous plis fermés à l'adresse ci-dessus indiquée, au plus tard le 25 septembre 2025 à 12 heures et 00 minutes TU. Les offres seront ouvertes, le 25 septembre 2025 à 12 heures 15 min TU, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-dessus.</p>				

Les autres dispositions et conditions de l'Avis d'appel d'offres restent inchangées

